

**FORMATION INTER-ENTREPRISES \***

**2 jours**

DSN (Déclaration Sociale Nominative) - Se perfectionner aux calculs des charges sociales et à la DSN

**à partir de 890 € net de taxe par participant**

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Déterminer les bases de cotisations sociales (rappels)
- Approfondir le calcul des charges sociales dues aux organismes sociaux
- Traiter les réductions des cotisations et les exonérations
- Bien planifier la déclaration et le versement des cotisations
- Maîtriser le cadre réglementaire et les caractéristiques de la DSN
- Contrôler la déclaration et le paiement des cotisations
- Automatiser certains contrôles

**PUBLIC VISÉ**

Tout public

**PRÉ-REQUIS**

Sans niveau spécifique

**AIDES AU FINANCEMENT \*\***

Entreprise  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Cap Emploi

*\*\* sous conditions*

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

100% Présentiel

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

**ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP**

Contactez-nous

*\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).*

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

**N° Vert 0 805 384 384**



## PROGRAMME DE LA FORMATION

Depuis sa mise en place, la DSN évolue chaque année. La sortie du décret du 29 décembre 2023 implique l'importance de fiabiliser et sécuriser ses pratiques sous peine de pénalité.

### Bien appréhender le cadre réglementaire de la DSN

Quiz et rappels

- Les obligations des employeurs et sanctions
- Les salariés intégrés en DSN
- Les procédures exclues
- La date limite de paiement

### Focus sur l'organisation de la DSN

- Architecture des blocs dans la DSN mensuelle
- Nommage des données : blocs et rubriques
- Données identifiantes
- Anomalies bloquantes

### Rappel des bonnes pratiques sur l'établissement des cotisations sociales

- La proratisation du PMSS
- Calcul des bases plafonnées et déplafonnées

### Calculer les charges sociales dues aux organismes sociaux

Approfondir ses connaissances

- Traiter les particularités
- Fiabiliser ses pratiques
- Calculer les cotisations URSSAF
- Maîtriser le calcul des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative
- Maîtriser les calculs des cotisations Prévoyances complémentaires : prévoyance lourde, frais de santé

### Traiter les réductions des cotisations et les exonérations

Gérer les réductions et allègements

- La réduction générale des cotisations patronales, des cotisations salariales sur les heures supplémentaires
- Le contrat d'apprentissage et stagiaire
- Les exonérations temporaires (PEPA, indemnité inflation...)

Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture

- Les conditions d'exonération
- Régime social : les modalités de calcul des plafonds d'exonération
- Régime fiscal : limites posées par l'administration fiscale

### Gérer et traiter la DSN

- Etablir et contrôler la déclaration sociale nominative
- Opérer le calcul des prestations et les signalements d'événements (arrêts de travail, fin de contrat, gestion d'amorçage des données variables) en DSN

Etablir la déclaration et le paiement des cotisations

- Définir les types de cotisations à déclarer : nominatives, agrégées, établissement
- Catégoriser les cotisations sociales et rubriques à compléter dans la DSN :

Appliquer la bonne procédure pour effectuer le paiement des cotisations (URSSAF, recouvrement social unique)

- Prendre en compte les récentes évolutions
- Appliquer les impacts à prendre en compte pour la déclaration

## CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

**AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**

**BEAUVAIS**

**LENS**

**SAINT-OMER**

Retrouvez toutes les informations  
sur [laho-formation.fr](https://laho-formation.fr)



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?  
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

N° Vert 0 805 384 384 [formationcontinue@laho-formation.fr](mailto:formationcontinue@laho-formation.fr)



## PROCHAINES SESSIONS

### AULNOY-LEZ-VALENCIENNES 03.27.51.35.15

Session 1 : 19 et 20 juin 2025  
Session 2 : 9 et 10 octobre 2025

### BEAUVAIS 03.44.79.80.26

Session 1 : 24 et 25 juin 2025

### LENS 03.21.79.42.42

Session 1 : 16 et 17 avril 2025

### SAINT-OMER 03.21.93.78.45

Session 1 : 16 et 17 avril 2025

